

Affectation, orientation et documents

lundi 9 janvier 2023

Un lycée de formation générale

Le second cycle du lycée du Parc prépare à des baccalauréats de formation générale. Aucun ne débouche sur une qualification professionnelle. Les élèves, sauf exception, se destinent à la poursuite d'études supérieures.

L'année de Seconde constitue un palier d'orientation où se détermine la meilleure voie de préparation au baccalauréat, en fonction du projet d'études, des résultats obtenus et de la capacité de travail manifestée par l'élève.

Affectation au Lycée du Parc

La procédure d'affectation au Lycée du Parc est différente suivant qu'elle s'effectue au niveau Seconde ou en Première/Terminale :

- L'affectation en Seconde est faite par l'établissement fréquenté en troisième.
- Sur les éventuelles places vacantes, l'affectation en Première ou Terminale est une demande à faire auprès du lycée du Parc : voir modalités dans l'[article dédié](#).

Ressources académiques :

[Affectation après la classe de 3^e](#)

et [Le passage de la 3^e au lycée](#)

[Affectation en classe de première et terminale](#)

[Guides ONISEP d'information sur l'orientation](#)

[Carte scolaire](#)

Ressources nationales :

[L'orientation en 3^e et l'affectation en lycée](#)

[Questions/réponses sur l'affectation des élèves](#)